# **Personnel de cuisine : risques et moyens de prévention**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Aide cuisinier polyvalent/cuisinier** | | | | | |
| **DANGERS** | **RISQUES** | **ÉVALUATION DES RISQUES** | **MESURES DE PRÉVENTION** | **ÉVALUATION RISQUE RÉSIDUEL** | **REMARQUES** |
| Utilisation d’ustensiles coupants (couteau, tranchoir, hachoir, etc.) | * Coupure * Blessure avec pertes de substance |  | Mesures individuelles   * Manipuler les pièces tranchantes avec des gants anti-coupures. * Utiliser des gants en cote de maille.   Mesures organisationnelles   * Couper l’alimentation des appareillages. électriques avant le démontage et le nettoyage. * Vérifier la mise en place des protections sur la machine. * Utiliser un poussoir protège-doigts. * Ranger adéquatement des ustensiles tranchants. * Nettoyer séparément les couteaux ou les lames, un ustensile à la fois. * Travailler avec des couteaux bien aiguisés. |  |  |
| Utilisation d’appareils électriques (mixeur, hachoir, etc.) | * Électrisation * Électrocution |  | Mesures organisationnelles   * Contrôler l’installation électrique. * Vérifier l’état de fonctionnement des appareils (cordon d’alimentation non abîmé, faux contacts, etc.) * Former à l’utilisation correcte d’appareils électriques. |  |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Chaleur | * Brûlure |  | Mesures individuelles   * Porter des gants thermiques lors de la manipulation de plats chauds. * Ne pas transporter de friteuse avant que l’huile ait refroidi. * Éviter le déplacement de casseroles contenant des liquides brûlants. * Porter des vêtements adaptés à la chaleur. * Utiliser des maniques. * Ne pas disposer les casseroles, poêles, etc., avec les manches qui dépassent de la table de cuisson. * Attendre le refroidissement avant l’ouverture du lave-vaisselle.   Mesures organisationnelles   * Utiliser des ustensiles de cuisine munis de poignées et de manches anti-brûlures/isolants. * Prévoir une trousse de premiers secours. * Former aux premiers soins des brûlures. |  |  |
| Froid | * Brûlure |  | Mesures individuelles   * Utiliser des gants thermiques. * Porter des vêtements adaptés au froid. |  |  |
| Sols glissants ou sols avec des dénivellations | * Chute * Glissade * Trébuchement |  | Mesures individuelles   * Porter des chaussures de cuisine en bon état avec des semelles antidérapantes. * Signaler des déformations, les dégradations dans le sol. * Nettoyer immédiatement les déversements au sol. * Maintenir les sols et les passages dégagés.   Mesures organisationnelles   * Entretenir le sol, réparer et remplacer au besoin. * Placer un revêtement de sol antidérapant. * Signaler les escaliers et les dénivelés dans le sol. * Prévoir un éclairage suffisant. * Entretenir les hottes afin d’éviter la condensation au sol. |  |  |
| Charges lourdes et encombrantes et mouvements répétitifs | * Faux mouvement * Contusion * Troubles musculosque-lettiques[[1]](#footnote-1) * Fatigue |  | Mesures individuelles   * Utiliser un moyen de transport adapté ou porter les objets lourds à deux. * En cas de travail debout prolongé, surélever alternativement un pied puis l’autre. * Alterner les tâches et les positions de travail. * Adapter la hauteur du travail à la tâche et à la personne   Mesures organisationnelles   * Mettre à disposition des moyens de transport mécanique pour la manutention manuelle. * Organiser le rangement de manière adéquate (tenant compte du poids et de la fréquence d’utilisation). * Prévoir des rehausses pour adapter la hauteur de travail. * Organiser le travail de façon à pouvoir alterner les tâches et les positions de travail. |  |  |
| Chute d’objets | * Plaie * Contusion * Fracture |  | Mesures individuelles   * Respecter la charge maximale des supports de stockage. * Limiter la hauteur de stockage.   Mesures organisationnelles   * Consolider/fixer les étagères et les racks de rangement. * Organiser le stockage de façon à maintenir la stabilité des supports (répartir la charge, pas de charge lourde en hauteur). |  |  |
| Produits d’entretien/produits détergents | * Brûlure * Irritation * Intoxication |  | Mesures individuelles   * Porter des gants de protection adaptés. * Porter des lunettes de protection. * Respecter les instructions d’utilisation prévues par le fabricant. * Ne pas mélanger, ne pas transvaser les produits dans des contenants non adaptés.   Mesures organisationnelles   * Former à l’utilisation des produits. * Remplacer les produits dangereux par des moins nocifs. * Assurer un bon étiquetage des produits. * Mettre à disposition les fiches de données de sécurité et les instructions d’utilisation. * Communiquer les mesures à prendre en cas de contact accidentel avec la peau et les yeux. |  |  |
| Manipulation des denrées alimentaires | * Maladie * Irritation * Allergie |  | Mesures individuelles   * Porter des gants de protection adaptés * Porter de longues manches.   Mesures organisationnelles   * Instaurer des procédures relatives à la sécurité alimentaire (identification des produits allergènes, etc.). |  |  |
| Travail rapide et « coup de feu » | * Stress * Fatigue |  | Mesures organisationnelles   * Prévoir une bonne organisation du travail préparatoire. * Prévoir un supplément de personnel aux périodes d’affluence. * Établir des ordres de travail clairs et prévoir une répartition équilibrée des tâches dans l’équipe. * Prévoir une pause/un moment de récupération après les coups de feu. |  |  |
| Organisation du travail et lieu de travail (désordre, manque d’espace) | * Chute * Choc * Coupure * Brûlure * Stress |  | Mesures individuelles   * Ranger convenablement les ustensiles après utilisation. * Ne rien laisser traîner et dégager les passages.   Mesures organisationnelles   * Donner des instructions de travail/des tâches claires et s’assurer qu’elles sont bien comprises. * Prévoir des pauses. * Organiser les espaces de travail pour éviter les déplacements inutiles, les croisements de personnes. * Former au rangement adéquat du matériel. * Prévoir des rangements en nombre suffisant. * Prévoir des espaces de travail adaptés à la tâche et des zones de passage suffisamment larges. * S’assurer du bon état du matériel mis à disposition. * Éviter le mobilier avec des arêtes vives ou protéger les angles. |  |  |
| Flamme nue et gaz (cuisinière au gaz, chalumeau de cuisine, etc.) | * Incendie * Explosion |  | Mesures individuelles   * Respecter les précautions relatives à l’utilisation des cuisinières au gaz, des chalumeaux de cuisine, etc.). * Suivre les consignes en cas d’incendie et la procédure d’évacuation.   Mesures organisationnelles   * Prévoir les moyens d’extinction adaptés. * Former à l’utilisation des moyens d’extinction. * Former à l’utilisation adéquate des techniques de flambage. * Contrôler le bon fonctionnement des installations au gaz. * Ventiler suffisamment les locaux contenant des produits inflammables (bombonnes de gaz, etc.). * Informer sur la procédure incendie et d’évacuation. |  |  |
| **Plongeur** | | | | | |
| **Dangers** | **Risques** | **Évaluation des risques** | **Mesures de prévention des risques** | **Évaluation des risques** | **Remarques** |
| Mauvaises postures | * Troubles musculosquelettiques |  | Mesures individuelles   * Adapter la hauteur de travail (rehausse ou marchepied). * Rester proche des objets à manipuler. * Maintenir l’espace de travail dégagé.   Mesures organisationnelles   * Formation à la bonne posture de travail. * Prévoir suffisamment d’espace au poste de travail et les équipements pour adapter la hauteur de travail. |  |  |
| Manutention de charges et mouvements répétitifs | * Faux mouvement * Chute d’objet * Troubles musculosquelettiques * Fatigue |  | Mesures individuelles   * Utiliser un chariot de transport. * Adapter la hauteur du travail. * Alterner les tâches autant que possible.   Mesures organisationnelles   * Limiter le port manuel de charges par la mise à disposition de moyens de transport mécanique. * Ranger les objets en tenant compte du poids et de la fréquence d’utilisation. |  |  |
| Sols glissants ou avec des dénivellations, passages encombrés | * Chute * Glissage * Choc |  | Mesures individuelles   * Porter des chaussures de cuisine en bon état, avec des semelles antidérapantes. * Veiller à l’ordre et laisser les passages dégagés. * Nettoyer immédiatement les déversements au sol.   Mesures organisationnelles   * Entretenir le sol et remplacer ou réparer le revêtement. * Prévoir un revêtement de sol antidérapant. * Installer une signalisation pour les escaliers et les dénivelés. * Entretenir les hottes afin d’éviter la condensation au sol. |  |  |
| Chute d’objets | * Plaie * Contusion * Fracture |  | Mesures individuelles   * Respecter la charge maximale supportée par les étagères de rangement. * Limiter la hauteur de stockage et vérifier la stabilité des objets et des marchandises. * Ne pas stocker les charges lourdes en hauteur. * Ne pas surcharger les chariots de transport, les diables, etc. * Respecter les consignes de stockage et de rangement communiquées.   Mesures organisationnelles   * Prévoir des étagères et des systèmes de rangement solides et stables. * Prévoir suffisamment d’espace de passage entre les armoires et les étagères de rangement pour éviter les heurts (notamment avec les chariots de transport). * Fournir des consignes pour un stockage sûr (hauteur de stockage, emplacements adaptés, accessibilité des marchandises et des ustensiles en fonction de la fréquence d’utilisation). |  |  |
| Manipulation des denrées alimentaires | * Maladie * Coupure * Irritation * Allergie |  | Mesures individuelles   * Porter des gants de protection adaptés. * Porter des manches longues. * Respecter les mesures d’hygiène imposées.   Mesures organisationnelles   * Communiquer les mesures d’hygiène appropriées. * Prévoir la vaccination (tétanos, hépatite B). |  |  |
| Débris de verre et de vaisselle | * Coupure |  | Mesures individuelles   * Utiliser des gants résistant aux coupures. * Ne pas ramasser les débris à la main, utiliser une brosse et une ramassette.   Mesures organisationnelles   * Prévoir des sacs poubelles solides ou des poubelles rigides. * Former aux méthodes adéquates de lavage pour limiter la casse. |  |  |
| Séchage des verres | * Troubles musculosquelettiques * Fatigue |  | Mesures individuelles   * Alterner les tâches pour éviter les mouvements répétitifs prolongés.   Mesures organisationnelles   * Prévoir l’alternance des tâches dans l’organisation du travail. * Supprimer ou limiter l’essuyage manuel en améliorant la qualité des détergents et la qualité de l’eau. |  |  |
| Ustensiles tranchants | * Coupure |  | Mesures individuelles   * Porter de gants de protection résistants à la perforation et aux coupures. * Laver séparément les objets tranchants.   Mesures organisationnelles   * Prévoir des bacs séparés pour le rangement des ustensiles tranchants. |  |  |
| Produits détergents | * Brûlure * Irritation * Intoxication |  | Mesures individuelles   * Porter des gants résistant aux produits chimiques. * Porter des lunettes de protection. * Respecter les indications d’utilisation et les précautions stipulées par le fabricant. * Ne pas mélanger les produits.   Mesures organisationnelles   * Former à l’utilisation correcte des produits chimiques. * Prévoir un bon étiquetage des produits. * Fournir la fiche des données de sécurité des produits. * Interdire le transvasement dans des contenants non étiquetés. * Stocker les produits dans un endroit aéré, indépendant du local de conservation des denrées alimentaires. * Communiquer les mesures à prendre en cas de contact accidentel avec la peau et les yeux. |  |  |
| Machine lave-vaisselle | * Brûlure * Inconfort sonore |  | Mesures individuelles   * Porter des vêtements adaptés et des gants thermiques. * Ne pas ouvrir le lave-vaisselle avant la fin du cycle de lavage. * Attendre le refroidissement avant la manipulation de la vaisselle. * Respecter les instructions d’utilisation du fabricant.   Mesures organisationnelles   * Former à l’utilisation du lave-vaisselle. * Installer la machine dans un endroit à l’écart des postes de travail, un lieu insonorisé. |  |  |
| Organisation et lieux de travail (désordre, passages encombrés) | * Chute * Coupure * Brûlure |  | Mesures individuelles   * Éviter le stockage, même temporaire, dans des endroits inadaptés. * Garder les passages dégagés en permanence. * Respecter les consignes de rangement et de stockage.   Mesures organisationnelles   * Prévoir suffisamment de place à chaque poste de travail. * Organiser les espaces de travail de façon à limiter les croisements et les déplacements. * Prévoir suffisamment de matériel de stockage et de rangement. * Établir des règles claires pour le stockage et le rangement. |  |  |

**Disclaimer : Cet inventaire des risques est fourni à titre indicatif et doit impérativement être adapté à la situation réelle dans l’entreprise. Prévention et Intérim ne saurait être tenu responsable des inexactitudes ou de l’incomplétude des informations fournies par le présent document. Les informations qu’il contient ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques. Par conséquent, l’utilisateur ne doit en aucun cas les considérer comme des conseils personnels, professionnels ou juridiques. En outre, diverses manières d’analyser les risques sont possibles, par exemple, le graphe de risques, la méthode « Kinney » ou l’évaluation du risque selon des gradations (très faible, faible, moyen, élevé, très élevé).**

1. TMS ou les troubles musculosquelettiques sont des affections qui résultent de la surcharge musculaire et articulaire. [↑](#footnote-ref-1)